

BRUXELLES MOBILITE
DGE / Cellule Ouvrages d'art
Monsieur Vincent THIBERT
CCN
Rue du Progrès, 80 / bte 1

B – 1035 BRUXELLES

Bruxelles, le

V/Réf : /
N/Réf : AVL/KD/KKB-3.1/s.534
Annexe : /

Monsieur,

Objet : KOEKELBERG. Parc Elisabeth. Rénovation du tunnel Léopold II.
Projet d'étude historique.

En réponse à votre mail du 8 mars 2013, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 13 mars 2013.

Suite à la réunion du 28 septembre 2012, le demandeur (Bruxelles Mobilité) a été invité par la CRMS à approfondir le détail de certaines interventions prévues dans le site et, parallèlement, de mener une étude historique afin de répondre aux exigences de l'article 38 bis relatif à la composition du dossier.

C'est dans ce cadre et pour avis préalable que la CRMS a examiné l'étude réalisée par le bureau Agora. Après en avoir pris connaissance, elle estime qu'il serait plus adéquat d'utiliser les termes « aperçu de l'histoire du site » étant donné que, faute de temps, ce document ne présente ni la structure ni le détail d'une étude historique.

Le document transmis apporte une série d'informations susceptibles d'éclairer l'évolution du site et de mieux comprendre la situation actuelle. Les documents sont toutefois donnés sans commentaire et il faut regretter que cet aperçu n'exploite pas les données (pourtant bien utiles dans le cas qui nous occupe) du site « BRUCIEL » du Service de la Planification du MRBC (photos aériennes de la Région bruxelloise en 1930-35, 1951, 1970, 2004, 2012).

La CRMS estime, comme la DMS, qu'il est préférable de centrer cette étude sur les seules parties réellement concernées par le projet, c'est-à-dire les alignements, les perspectives et les problèmes de circulation.

Par conséquent, la recherche devrait être complétée sur les aspects suivants :

- comparaison de l'évolution historique de l'alignement des platanes (date de plantation, revêtements aux pieds des arbres, type de circulation, ...) au moins pour les périodes de référence de BRUCIEL et, également, à l'aide des cartes postales anciennes ;
- comparaison de l'évolution historique des alignements de tilleuls qui flanquent la basilique et qui sont en grande partie disparus (date de plantation, revêtement aux pieds des arbres, type de circulation), au moins pour les périodes de référence de BRUCIEL et, également, à l'aide des cartes postales anciennes ;
- comparaison des perspectives au niveau urbanistique global et au niveau des promeneurs (1935, 1951, 1970, 2012) ;
- comparaison de l'évolution de la circulation (BRUCIEL) ;
- la légalité du vaste parking actuel situé entre la basilique et l'avenue Charles-Quint, qui semble s'être étendu récemment (cf. BRUCIEL).

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

C.c. : A.A.T.L. – D.M.S., A.A.T.L. – D.U., Cabinet du Secrétaire d'Etat.